

Compte-rendu réunion du Conseil municipal du 21 mai 2024

Absent excusé : CUBAYNES Christian

Zone d'accélération énergétique ZAE

Nous proposons la salle des fêtes, la mairie et une ombrière sur nouveau le parking.

Délégation au maire d'autoriser les non-valeurs de moins de 100€

Accepte à l'unanimité

Avenant service ADS (Autorisation droit du sol)

Concerne les panneaux publicitaires 3 par 4. Il faut que les communes puissent conserver leur droit de police d'accepter ces panneaux. Accepte à l'unanimité.

Adhésion au service médecine du Centre de Gestion

Pour tout le personnel travaillant dans les collectivités locales, il est créé un service médecine de travail. Accepte à l'unanimité.

Nomination référent ambroisie

C'était Michel Boyer, on le reconduit dans ses fonctions.

Plan communal de sauvegarde

Un groupe de réflexion est créé au sein du conseil pour commencer à réfléchir à l'application du PCS. Il sera soumis à l'acceptation du conseil municipal.

Points travaux salle des fêtes

Les travaux ont commencé mais stoppés car lot charpente/toiture à reconsidérer.

Le bureau d'études est venu et a validé la charpente (bon état général). Par contre le tuilage est à refaire. Deux entreprises sont contactées.

Questions diverses

- Elections européennes du 09/06 : BOISSET a proposé 2 groupes.

08h-13h : SAUVIER, BOISSET, de MUNCK.

13h-18h : FERMY OLIJNYK BINETTI.

Raymond Chastagnol viendra remplacer Sandrine.

À 18h tous ceux qui ont participé au bureau doivent participer au dépouillement.

37 listes, les panneaux doivent être sorti pour le 27 mai.

- Commission des impôts le 22/5 à 14h.
- Proposition d'une Épicerie ambulante tous les lundis Matin. Nous lui proposons l'emplacement du pizzaiolo.
- Bruno De Lapize a été reconnu inapte. Nous devons le licencier et lui verser les indemnités avec effet au 1^{er} mai.

Levée séance 22h30